

Bon à savoir

Transport de bruts par le Pipeline

- Des réaménagements sont en cours par les soins de COTCO, sur certaines installations de la Station de Réduction de Pression de Kribi, pour faciliter le transport des bruts ayant un point d'écoulement supérieur à la valeur retenue (+24° C) lors de la conception du Pipeline Tchad-Cameroun. Ces réaménagements dont l'achèvement est prévu au 4^{ème} trimestre 2016, visent en effet à prévenir le risque de bouchage du tuyau, en cas de gélification du brut dans le tronçon sous-

marin du Pipeline pendant les saisons de basses températures des eaux marines.

- Les études de faisabilité du transport par le Pipeline Tchad-Cameroun du brut à produire au Tchad, par la société Overseas Private Investment Corporation (OPIC) Africa Chad Branch, filiale tchadienne de la société nationale taiwanaise de pétrole, le prochain Nouvel Expéditeur, ont démarré le 26 février, et leur achèvement est prévu au 3^{ème} trimestre de l'année 2016.

Mise en œuvre du Plan National de Lutte contre les Déversements Accidentels d'Hydrocarbures

Suivi des équipements de lutte contre la pollution positionnés dans les Bases Navales



Exercice de déploiement par le personnel de la Base Navale de Kribi, d'un barrage de confinement acquis par le CPSP.

Un contrôle des équipements de lutte antipollution acquis par le CPSP, positionnés dans les centres de lutte antipollution de Limbé, Douala et Kribi a eu lieu du 14 au 17 mars.

Ce suivi a permis d'évaluer l'état de ces équipements, ainsi que celui du matériel informatique et de bureau se trouvant dans les locaux aménagés par le CPSP dans ces centres.

Ces équipements, acquis par le CPSP en 2014, sont notamment constitués de barrages de confinement et accessoires d'ancrage, de récupérateurs d'hydrocarbures et moyens de pompage associés, d'équipements de nettoyage et de lavage, d'absorbants d'hydrocarbures et de bacs de stockage pour eaux polluées et déchets d'hydrocarbures.

Ce qu'ils pensent de

La Lettre du CPSP

Le Vice Premier Ministre, Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Relations avec les Assemblées

« Je vous remercie et vous sais gré des bonnes nouvelles dont j'ai pu prendre connaissance, notamment, l'apurement par la République du Cameroun, le 1^{er} avril 2015, du prêt contracté auprès de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour sa participation au projet du Pipeline Tchad/Cameroun ».

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

« J'ai particulièrement apprécié l'ensemble des informations qui y sont contenues, notamment l'appui du CPSP à la sécurisation du Pipeline Tchad/Cameroun par l'acquisition des équipements de transmission, des moyens de mobilité et la construction des infrastructures de certaines unités de gendarmerie situées sur le tracé ».

Le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale

« J'ai l'honneur de vous adresser mes sincères remerciements ainsi que mes chaleureuses félicitations à toute l'équipe de rédaction pour la qualité de cette publication ».

Le Ministre de la Communication

« Je vous remercie pour ce précieux support de communication à travers lequel j'ai pu apprécier l'actualité relative au bilan positif de l'année 2015 du CPSP. J'adresse aussi mes félicitations à l'équipe de rédaction pour la qualité de ce magazine ».

Le Ministre des Arts et de la Culture

« I would like to thank you for the interest in the Ministry of Arts and Culture. Extend my congratulations to your team ».



Le mot du Président

Remplir ses missions avec efficacité

Depuis le début de l'année 2016, le Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines (CPSP) s'attelle à remplir les missions qui sont les siennes, à savoir notamment, assurer la coordination des interventions des Administrations compétentes dans le cadre des travaux de construction, d'exploitation et d'entretien des pipelines d'hydrocarbures.

S'agissant particulièrement de l'exploitation du Pipeline Tchad/Cameroun, les activités suivies au quotidien concernent principalement les enlèvements du pétrole brut tchadien au Terminal Komé-Kribi 1. Du 1^{er} janvier au 30 avril, un volume cumulé de 14,17 millions de barils a été enlevé. Ces quantités ont généré pour la République du Cameroun, un droit de transit de 10,88 milliards de FCFA.

En ce qui concerne le Gazoduc Bipaga-Mpolongwe, le CPSP a poursuivi le contrôle de l'intégrité de son emprise et la sensibilisation des autorités locales et des populations riveraines, sur les risques liés à son exploitation.

Par ailleurs, la gestion des pollutions dues aux hydrocarbures, autre mission phare du CPSP, quant à elle, a été marquée par l'organisation d'une réunion d'information avec les sociétés pétrolières exerçant au Cameroun, les changements intervenus au sein des Fonds Internationaux d'Indemnisation des Dommages dus à la Pollution par les Hydrocarbures (FIPOL), en matière d'indemnisation des dommages dus à la pollution causée par certaines installations pétrolières offshore, telles que les unités flottantes de stockage et de déchargement, ainsi que les barges.

Ces sujets, ainsi que d'autres relatifs aux activités du CPSP, sont développés dans ce numéro de « La Lettre du CPSP ». Merci à tous les lecteurs pour leur appréciation et les mots d'encouragement adressés au CPSP pour les éditions antérieures et bonne lecture.

Adolphe Moudiki
Administrateur Directeur Général de la SNH
Président du CPSP

Le CPSP participe aux réunions statutaires des FIPOL



Une vue de la salle lors d'une Réunion des FIPOL

Les réunions des Fonds Internationaux d'Indemnisation des Dommages dus à la Pollution par les Hydrocarbures (FIPOL) se sont déroulées du 25 au 27 avril à Londres.

Le CPSP a pris part à ces réunions statutaires au sein d'une délégation camerounaise conduite par le Haut-Commissaire du Cameroun au Royaume-Uni. Il était représenté à ces assises par son Secrétaire Permanent,

Samuel Roger Minkeng, et le Chef de la Section Environnement, Tracé et Sécurité, Christian Nsom.

Ces réunions ont notamment permis d'examiner la définition du terme « Navire », qui a ainsi été modifié dans le but de rendre un plus grand nombre d'installations pétrolières offshore éligibles aux indemnités par les FIPOL, en cas de sinistre ayant provoqué un déversement d'hydrocarbures.

Liste indicative des bâtiments qui relèvent clairement de la définition du terme « Navire »

- Un bâtiment de mer ou engin marin construit ou adapté pour le transport d'hydrocarbures en vrac en tant que cargaison, lorsqu'il transporte effectivement des hydrocarbures en vrac en tant que cargaison.
- Un bâtiment de mer ou engin marin sur lest après un transport d'hydrocarbures, avec à son bord des résidus de ce transport.
- Un engin (barge ou engin offshore) remorqué transportant des hydrocarbures en vrac en tant que cargaison (ou temporairement au mouillage pour des raisons en rapport avec la navigation ordinaire, un cas de force majeure ou une situation de détresse).
- Un navire capable de transporter des hydrocarbures et d'autres cargaisons (un minéralier-vraquier-pétrolier par exemple) lorsqu'il transporte effectivement des hydrocarbures en vrac en tant que cargaison et pendant tout voyage faisant suite à un tel transport, à moins qu'il ne soit établi qu'il ne

- reste à bord aucun résidu de ce transport.
- Les engins offshore disposant à bord d'une propulsion autonome, d'un équipement de direction pour la navigation en mer et comptant à bord un équipage de marins, pouvant être employés soit comme unités de stockage, soit comme unités de transport des hydrocarbures en vrac en tant que cargaison et pour lesquelles il existe des éléments de transport des hydrocarbures et de voyages.
- Les engins construits ou adaptés à l'origine (ou pouvant être exploités) en tant que bâtiments pour le transport des hydrocarbures, mais convertis par la suite en unités flottantes de stockage et de déchargement (FSO) et conservant la capacité de naviguer en mer avec leurs propres moyens de propulsion et de direction et comptant à bord un équipage de marins, et pour lesquels il existe des éléments de transport des hydrocarbures et de voyage.



The International Oil Pollution Compensation Funds

The International Oil Pollution Compensation Funds (IOPC) are two intergovernmental organizations (the 1992 Fund and the Supplementary Fund) which provide compensation for oil pollution damage resulting from spills of persistent oil from tankers.

The governing bodies of the IOPC Funds meet two or three times per year in order to fulfill the requirements set out under Article 18 of the 1992 Fund Convention and Article 16 of the Supplementary Fund Protocol.

Under those Articles the governing bodies are required, amongst other things, to give instructions concerning the administration of the Funds to the Director and to supervise the proper execution of the Conventions and of their own decisions. Further details on the individual governing bodies are provided via the right navigation bar.



Ordinarily meetings of the IOPC Funds are held at the headquarters of the International Maritime Organization (IMO) in London. However, in the past the IOPC Funds

have had the pleasure of holding sessions of the governing bodies in Morocco (2011), Monaco (2008) and Canada (2007) at the kind and generous invitation of the respective Governments.

Le CPSP participe à une rencontre entre COTCO, TOTCO et les expéditeurs de brut utilisant le Pipeline Tchad/Cameroun

La réunion s'est tenue le 24 février à Ndjamen, au Tchad.

Le CPSP était représenté à cette réunion annuelle par René Biliok, Secrétaire Permanent Adjoint et Chef de la Section Ingénierie et Mobilisation des Ressources Locales, et Justin Penda, Chargé d'Etudes dans cette Section.

La rencontre portait notamment sur les principaux résultats atteints en 2015 dans le cadre de l'exploitation du Pipeline Tchad/Cameroun et les objectifs envisagés en 2016, en matière notamment d'exploitation du Système de Transport par Pipeline (STP), les prévisions en matière de coûts d'exploitation et de volumes de brut à transporter, ainsi que les résultats des différentes études et projets visant le maintien de la capacité de passage du Pipeline et l'écoulement permanent des mélanges de bruts des Expéditeurs.

Il s'agit de la Société des Hydrocarbures du Tchad (SHT), Esso Exploration and Production Chad Inc. (EPC), Petronas, PetroChad Mangara Limited (PCM) - Glencore Company et la China National

Petroleum Corporation International Chad (CNPCIC).

Il ressort essentiellement de cette réunion que le volume de brut transporté en 2015, soit 47 millions de barils, est le plus élevé jamais transporté depuis 2007, tout en réalisant une économie budgétaire de 11, 4 millions de dollars.

L'objectif de la Cameroon Oil Transportation Company (COTCO) et la Tchad Oil Transportation Company (TOTCO) en 2016 est notamment de maintenir ou d'améliorer les performances réalisées en 2015.

En ce qui concerne les Nouveaux Expéditeurs, ils envisagent d'une part, de mobiliser les ressources nécessaires pour la réalisation des travaux permettant que le point d'écoulement du mélange des bruts dans le Pipeline reste inférieur à 24°C, et d'autre part, d'œuvrer pour l'optimisation de l'utilisation de la capacité de passage du Pipeline.

Les chiffres du pipeline Tchad-Cameroun

Du 1^{er} janvier au 30 avril 2016

Nombre d'enlèvements : 15

Volume net enlevé : 14,17 millions de barils

Droit de transit généré : 10,88 milliards de FCFA

La Lettre du CPSP

Est l'organe de liaison des administrations camerounaises impliquées dans les travaux de construction, d'exploitation et d'entretien des pipelines.

Le Directeur Interface avec le Tchad à COTCO visite le CPSP

Oumar Torbo Djarma a été reçu par le Secrétaire Permanent du CPSP, le 19 janvier, au nom du Président du CPSP.

Au cours de cette rencontre, le Directeur Interface avec le Tchad à la Cameroon Oil Transportation Company (COTCO) a relevé que le CPSP, qui a « mené à bien le suivi de l'exploitation du Pipeline Tchad/Cameroun, depuis plus d'une douzaine d'années », représente pour lui une source d'inspiration.

Le Secrétaire Permanent du CPSP, Samuel Roger Minkeng, quant à lui, a indiqué que les efforts déployés, par le CPSP sous l'autorité de son Président, Adolphe Moudiki, Administrateur Directeur Général de la SNH, en ce qui concerne le suivi des activités du Pipeline Tchad/Cameroun, sont permanents et dans l'intérêt bien compris du Cameroun et du Tchad.



Le Directeur Interface avec le Tchad à COTCO, Oumar Torbo Djarma

Le Secrétaire Permanent Adjoint du CPSP, le Chef de la Section Environnement, Tracé et Sécurité, le Chargé d'Etudes à la Section Ingénierie et Mobilisation

des Ressources Locales, et la Chargée d'Etudes Assistant à la Section Education, Information et Communication ont également assisté à cette rencontre.

La FEDEC lance une radio communautaire à Kribi



Inauguration de la radio communautaire par le Préfet de l'Océan, en présence du Haut-Commissaire du Canada et des représentants des populations

La Fondation pour l'Environnement et le Développement au Cameroun (FEDEC) a lancé, en février dernier, une radio communautaire à Kribi, financée par COTCO avec l'appui du Haut-Commissariat du Canada.

Cette radio dénommée Nkuli makeli (le tam-tam qui résonne) est destinée à l'information et la sensibilisation des populations Bakola/Bagyeli de la zone Kribi-Lododorf.

La FEDEC signe trois conventions

Ces accords ont été signés dans le cadre de l'aménagement des Parcs Nationaux de Campo-Ma'an et Mbam Djerem, ainsi que pour les activités du Plan pour les Peuples Autochtones Vulnérables (PPAV).

Les trois conventions ont été signées en mars et avril, respectivement avec la World Wildlife Fund (WWF), la Wildlife Conservation Society (WCS), pour la mise en œuvre en 2016 du programme de conservation de la biodiversité dans les parcs nationaux de Campo'o-Ma'an (WWF) et Mbam Djerem (WCS), et le Centre International d'Appui au Développement Durable (CIAD) pour le PPAV.